



Comment aborder le sujet ?

Par **Carmen**, le **21/06/2008** à **18:00**

bonjour,

je vous ai exposé ma situation il y a qq semaines. Vous m'avez dit que mon mari ne pouvait pas invoquer l'adultère (il y a 3 ans) puisque nous avons continué.

Aujourd'hui, la situation est celle-ci: je pense de plus en plus à le quitter pour un autre homme. Je pensais l'avoir oublié mais des évènements ont fait que je me suis rendue compte des sentiments que j'avais à son égard.
j'ai l'impression de nous trahir tous les 3....

J'aimerais donc savoir quelle est 'la' procédure ? je décide de me séparer de mon mari et ensuite que se passe t il . comment aborder le sujet ?
Dois je d'abord lui en parler ou est ce mieux de prendre d'abord un avocat sans lui en parler ?

s'il refuse de divorcer, que se passe t il ? Comment dans ce cas 'négocier' que l'un des 2 quitte la maison en attendant le jugement ?

Vous dites qu'il est mieux de vendre la maison avant à cause d'impôts à payer ? De quels impôts s'agit il ?

enfin, si le divorce n'est pas celui pour faute, y a t il des indemnités compensatoires ? sachant qu'il n'y a pas d'enfant...

Merci d'avance

si quelqu'un a vécu la même situation, donnez moi qq conseils ...